

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Préavis municipal 2011- 2016 / N°17 Projet de budget 2012

Rapport de la Commission permanente des finances

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes Joëlle Gentile (excusée le 17 octobre et le 29 novembre)
Gisèle Musy (excusée le 17 octobre)
Lucette Schmutz, présidente

MM. Olivier Barras (excusé le 22 et le 29 novembre)
Olivier Paley
Bertrand Peter
Laurent Théodore, rapporteur (excusé le 22 novembre)

s'est penchée, en dates des 17 et 25 octobre, 1er, 22 et 29 novembre, sur le préavis municipal N° 17-2011/2016 relatif au budget 2012 de la Commune de Rolle.

M. le Syndic Jean-Noël Goël, Mmes les Municipales Françoise Tecon et Joséphine Byrne-Garelli, ainsi que M. le Municipal Cédric Echenard étaient présents à la séance du 17 octobre. M. le Syndic était également présent le 22 novembre. La Commission les remercie de leur présence et pour tous les éclaircissements qu'ils lui ont apportés.

Références légales

L'article 8 du Règlement sur la comptabilité des communes, repris par l'article 83 du règlement du Conseil communal de Rolle, précise que « le projet de budget est remis par la Municipalité au Conseil général ou communal au plus tard pour le 15 novembre de chaque année. Il est renvoyé à l'examen d'une Commission ».

Résumé des travaux de la Commission

Dans l'exercice de son mandat, la CoFin a procédé à l'examen :

- des écarts de l'entier des lignes budgétaires, par rapport au budget 2011 et par rapport aux comptes de fonctionnement de l'année 2010;
- des nouvelles lignes budgétaires ;
- du bien-fondé des dépenses et recettes budgétaires.

La Commission des finances s'est assurée, dans la mesure du possible, que toute nouvelle dépense et/ou recette prévue ait bien été portée au budget.

Préambule

La Commission regrette de n'avoir reçu qu'en date du 16 novembre les commentaires écrits liés au projet de budget 2012 alors qu'ils auraient dû lui être remis en même temps que le projet de budget.

Les recettes fiscales comptabilisées sont en ligne avec le budget 2011.

L'augmentation du taux de l'impôt communal de 2 points transférés du Canton, en raison de la réforme policière, perturbe la comparaison avec les chiffres des années précédentes.

La Municipalité a opté pour une certaine prudence en matière d'évaluation des rentrées fiscales.

Questions/réponses sur le budget 2012

La CoFin atteste avoir reçu des réponses satisfaisantes à l'ensemble de ses questions.

Voici un extrait des 16 questions que la Commission a posées à la Municipalité, ainsi que des explications fournies.

Postes par nature 3051 Assurances accidents et perte de gain

La CoFin a constaté une très forte augmentation (en moyenne plus du double) de ce poste dans le budget 2012 par rapport aux comptes 2010. La Municipalité a appliqué un taux linéaire de 4 % sur les salaires pour tout le personnel.

1010.3170.0 Traitements

1500.3170 Réceptions et manifestations

Les dépenses liées au compte « 1010.3170.0 - Traitements » passent au compte « 1500.3170 - Réceptions et manifestations ». La Municipalité souhaite encourager les manifestations telles que celles qu'il y a eu cet été, telles que l'Abbaye de la Harpe et la fête Internationale du Sauvetage.

1100.3011 Traitements

La baisse des salaires par rapport au compte 2010 s'explique par la suppression d'un poste dans ce dicastère.

1300.3099 Charges diverses du personnel

Ce poste fait apparaître les primes de fidélité versées aux employés de la Commune.

1310.3011 Traitements

Un poste de responsable Sécurité est créé afin de se mettre en conformité avec une directive de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).

1520 Animation culturelle Casino

La Municipalité ne prend désormais plus à sa charge le versement du cachet des artistes qui est remplacé par une simple subvention annuelle (compte 1520.3653), ceci afin d'éviter les approximations financières de la précédente Direction. La nouveauté introduite par ce budget 2012 est la division de cette subvention sur deux postes et la réactivation, à ce titre, du compte « 1520.3185.0 - Honoraires direction artistique », dans un but de transparence et d'amélioration de la gestion des risques.

1525 Culture - événementiel

La personne employée à l'intendance et à la gestion du bar de la salle du Casino, entre autres tâches, verra son temps de travail augmenté. Il est à noter qu'une patente sera désormais nécessaire pour la gestion du bar.

1800.3188 Green Bus charges d'exploitation

Le montant porté au budget a été transmis à la Municipalité par la société CarPostal.

2000.4112 Annuité Romande Energie

Les annuités de la Romande Energie ont été transformées en redevances et portées au compte 4310.4112. Le montant de CHF 227'800 est reversé au compte « 4310.3804 -

Virement à réserve 9280.13 », conformément au PM 91-2011 « Affectation de l'indemnité communale sur l'usage du sol à la promotion de la mise en souterrain du réseau électrique et à l'amélioration de l'éclairage public et festif telles que proposées par le plan lumière ».

2000.4412 Rétrocession de la taxe CO2

Il s'agit d'une nouvelle taxe CO2 perçue par la Confédération sur les factures de gaz. Une part est redistribuée à l'AVS et un montant est ristourné au fournisseur du gaz, soit la Commune.

3000.3011 Traitements

4200.3011 Traitements

Les projets d'engager un responsable Energie, un adjoint aux Services Techniques et de passer le temps de travail de l'urbaniste de 50% à 80% expliquent les augmentations constatées sur ces postes.

3682 Camping des Vernes

La nouvelle présentation de ce compte reflète la reprise du Camping par la Commune, décidée suite à la dissolution de l'AICC (Association des Intérêts du Cœur de la Côte – cf. compte 1600). Ce compte présente un excédent de revenus malgré les importants entretiens prévus en 2012.

3730 Rue du Temple 2

L'augmentation du compte « 3730.3122 - Consommation gaz », reflète le passage du mazout au gaz, conformément au PM 80 - 2011.

4210.3185.2 Etudes liées à la Police des constructions

La grosse part du montant sera dédiée à l'achat d'un logiciel spécifique.

4310.3143 Entretien, extension éclairage public

Les montants aussi conséquents que récurrents sont dus à la mise en place du Plan lumière.

4700 Port ouest

4710 Port des Vernes

L'augmentation des comptes d'entretien des ports (nature 3147) se justifie par les travaux supplémentaires sur les murs ou les enrochements à faire chaque année bissextile en basses eaux.

6100.3115 Achat véhicules

Le montant porté sur ce compte servira à acheter un véhicule électrique pour les nombreux déplacements de la Police administrative sur le territoire de la Commune.

Constatations et commentaires de la Commission sur le budget 2012

Participations intercommunales et statutaires

Le total des participations se monte à CHF 8'139'155, dont CHF 6'342'525 au titre des participations intercommunales (17,18% des charges nettes du budget). L'essentiel de l'augmentation s'explique par la participation de Rolle à la réforme policière qui sera partiellement financée par la bascule de 2 points d'impôts vers la Commune.

Facture sociale et péréquation financière

Avec une facture sociale de CHF 7'808'270 et une péréquation nette de CHF 4'556'720, ces postes cumulés représentent un montant de CHF 12'364'990, sur un total de charges nettes de CHF 47'366'923 (26,10% des charges nettes du budget). La facture sociale diminue du fait de la bascule de 6 points d'impôt réalisée en 2011 en faveur de la Commune.

Planification financière

Contrairement à ce qui est avancé dans le PM 2011- 2016 / N°17, la CoFin ne réclame pas une planification annuelle mais elle a émis le vœu, dans le rapport sur le préavis municipal no 62-2008 concernant le budget 2009, que soit établie « *une planification financière sur cinq ans, mise à jour annuellement, avec des critères d'investissement par priorité* ». Le plan des investissements montre un pic de CHF 51'570'000 en 2013.

Personnel communal

La Municipalité déclare avoir consenti d'importants efforts pour garder les charges sous contrôle. 4 nouveaux postes seront créés et 1 apprenti supplémentaire sera engagé. Le nombre d'employés fixes est porté à 58, pour un total de 50,95 EPT, soit une augmentation de 7,45 EPT.

Informatique

La CoFin constate une augmentation de CHF 99'875 dans le budget 2012 par rapport aux comptes 2010. La Municipalité explique cette différence par une forte augmentation des ressources depuis les comptes 2010 (camping, tourisme, mise en place de plusieurs sites communaux, investissements dans la sécurité et fiabilité, leasing de nouveaux photocopieurs adaptés à la nouvelle GED [gestion électronique des données] prévue en 2012). Elle invite la Commission et le Conseil à considérer les CHF 20'600 d'augmentation par rapport au budget 2011. Il n'en demeure pas moins que ce poste devient de plus en plus lourd pour le budget ; la CoFin souhaite donc que celui-ci soit stabilisé, voire optimisé, au-travers d'une politique municipale rigoureuse en la matière.

Entretien des domaines et bâtiments

Par le passé la Commission permanente des finances avait émis le vœu que le budget d'entretien des domaines et bâtiments soit augmenté afin d'éviter toute dégradation du patrimoine. Ce vœu avait été exaucé au niveau du budget mais n'avait été que partiellement suivi de réalisations concrètes.

A travers l'étude du budget 2012, la CoFin prend note d'une réelle volonté de l'actuelle Municipalité d'entretenir son patrimoine (ex. comptes 3100.3141.8 Entretien de la plage, 3550.3141 Entretien Horloge ville) et espère que les travaux seront effectivement effectués.

CONCLUSION

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission permanente des finances vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis municipal 2011- 2016 / N°17 du 7 novembre 2011,

Entendu le rapport de la Commission permanente des finances et de l'informatique, chargée d'étudier cet objet,

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'adopter le projet de budget 2012 de la Commune de Rolle, présentant un excédent de charges de CHF 998'933.

Au nom de la Commission permanente des finances :

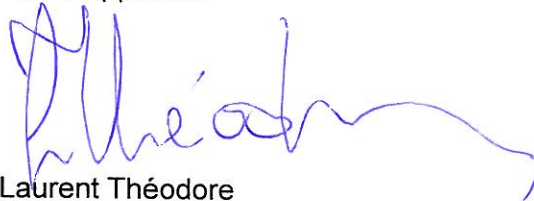
Rolle, le 2 décembre 2011

La Présidente



Lucette Schmutz

Le Rapporteur



Laurent Théodore